

Imane Feraoun : pas de hausse des prix d'internet et de la téléphonie

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Vot re quotidien national

Quatorzième année - N° 4067 - Mardi 10 janvier 2017 - Prix : 10 DA

Manque de transport scolaire
à Toudja et Draâ El Kaïd à Béjaïa

Des lycéens ferment
un siège d'APC et la route

Page 24



Benflis défend son choix du boycott des législatives

«Ce sont des élections secondaires»...

Page 3

L'année de
la paix revenue

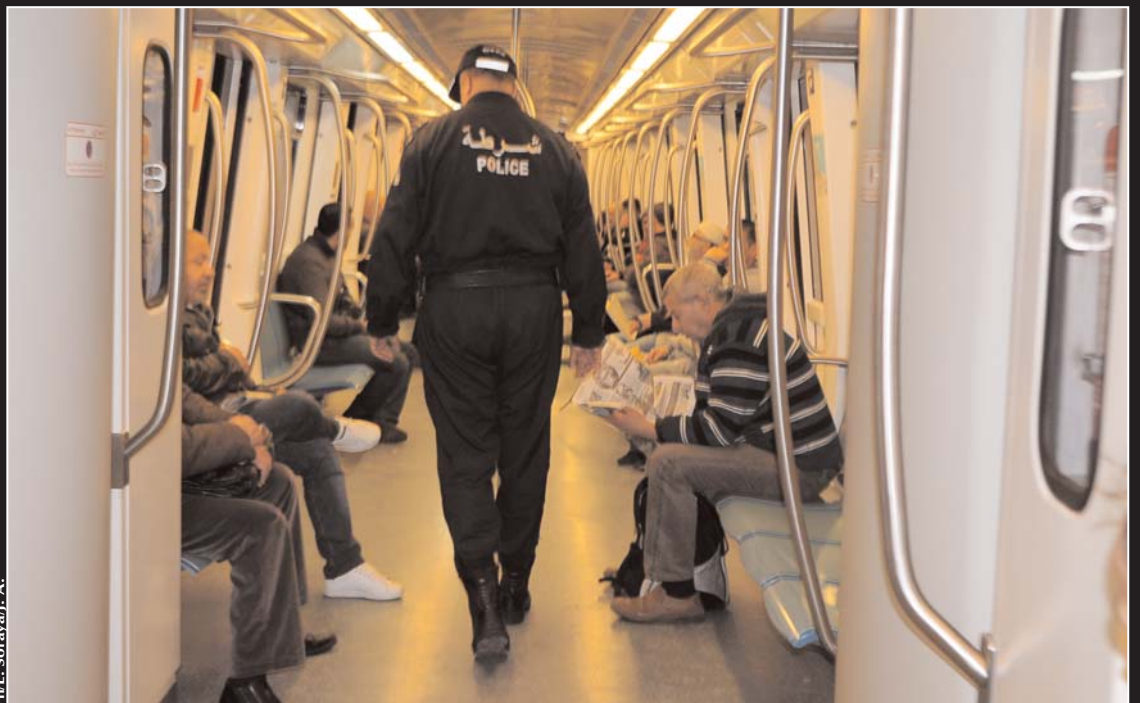
Par Mohamed Habili

Le Premier ministre irakien, Haider El Abadi, pense que trois mois suffiraient à ses forces armées non seulement pour qu'elles reprennent Mossoul, ce qui déjà n'est pas rien, mais pour en finir avec Daech sur l'ensemble du territoire irakien. Les Etats-Unis, le principal allié de son pays dans cette guerre, se montrant plus prudents, sont d'avis que c'est toute l'année qui commence qu'il faudrait épuiser pour obtenir ce résultat. Il faut tout de même rappeler qu'il y a quelques semaines seulement, El Abadi était encore plus optimiste (à moins qu'il ne faille dire plus expéditif) puisqu'il déclarait que 2016 ne serait pas terminé avant que l'Irak ne soit entièrement nettoyé de la présence de Daech. Présenter la différence d'appréciation entre les deux alliés sur le temps qu'il reste avant de proclamer la libération de l'Irak, donne le sentiment que ce sont les Etats-Unis qui en cette matière font preuve de réalisme. La vérité est à l'opposé. Ce sont les Américains qui en fait ont procédé à une large révision de leurs premières projections, puisqu'il n'y a pas si longtemps ils parlaient à ce propos non pas en termes de mois mais de plusieurs années. Ensuite, il est vrai, ils ont ramené ce délai à seulement deux années : on était alors dans les premières mois de l'année dernière, c'est-à-dire bien avant le début de la bataille de Mossoul.

Suite en page 3

Nouvelle unité spéciale

Création d'un groupement de police des transports



P.H. Soraya/J.A.

La police des transports se renforce avec une nouvelle unité spéciale, un Groupement de police des transports (GPT) qui aura pour mission de réunir et de chapeauter toutes les unités de la police assurant la sécurité des moyens de transport. Ce groupement, qui regroupera la police du tram, métro, train, téléphérique et même les transports urbains, sera opérationnel prochainement. Lire page 2

Tizi-Ouzou /Coup d'envoi des festivités de Yennayer

Les œuvres de Si Mohand Oumhand seront publiées

Page 24

Musée national des beaux-arts d'Alger

Une œuvre de Issiakhem remise par une association française

Page 13

Nouvelle unité spéciale

Création d'un groupement de police des transports

■ La police des transports se renforce avec une nouvelle unité spéciale, un Groupement de police des transports (GPT) qui aura pour mission de réunir et de chapeauter toutes les unités de la police assurant la sécurité des moyens de transport. Ce groupement qui regroupera la police du tram, métro, train, téléphérique et même transports urbains sera opérationnel prochainement.

Par Louiza Ait Ramdane

Lors d'une conférence de presse organisée par la Sûreté de la wilaya d'Alger, le commissaire principal Mohamed Filali, chef de la brigade motorisée de la wilaya d'Alger, explique que la mise en place du GPT ne tardera pas à voir le jour, soulignant que ce groupement aura pour mission de chapeauter toutes les unités de sécurité créées jusque-là pour sécuriser les moyens de transport. La police du métro et du tramway a assuré la sécurité de plus de 28 millions de voyageurs du métro en 2016 du métro et plus de 15 millions de voyageurs du tramway, ayant utilisé ces deux moyens de transport pour leurs déplacements quotidiens.

Ainsi, dans l'objectif de garantir la sécurité des voyageurs, ces mêmes services ont procédé à la «vérification de l'identité de 326 952 individus et apporté leur aide à 1 447 d'entre eux depuis novembre 2011 jusqu'à la fin de 2016. Parmi ces personnes contrôlées, 790 individus recherchés par les juridictions ont été arrêtés, 479 ont été appréhendés



PH: SORAYAJ. A.

en possession de drogues et 230 en possession d'armes blanches prohibées», indique le commissaire principal Mohamed Filali. «Ces résultats positifs sont dus au professionnalisme des agents de police lors de l'accomplissement de leur mission», selon le même officier qui ajoute que la police est «dotée des meilleurs appareils pour découvrir tout ce

qui est susceptible de perturber l'ordre et la quiétude, outre l'intensification de la présence sécuritaire à travers les différentes stations et rames du métro et du tramway». Parmi ces meilleurs appareils, il cite le PDA pour identifier les individus. De plus, la direction générale de la Sûreté nationale assure régulièrement à ses agents des forma-

tions, notamment sur les techniques et les procédures de fouille. Il y a lieu de rappeler que le métro d'Alger connaît, dans un an, une importante extension. Il s'agira de la mise en service de deux lignes qui desserviront la place des Martyrs et Ain Naâdja. Elles seront opérationnelles fin 2017. Pour sa part, le commissaire de police Ben Abou Mohamed

Abderrahme, commandant de compagnie de police du métro, a dressé un bilan comparatif des activités de la police du métro et du tram durant deux ans. Selon le commissaire, 9 cas d'agressions ont été signalés en 2015 contre 20 cas en 2016. Selon l'officier supérieur, le nombre ne choque pas comparativement au nombre de voyageurs transportés par ce moyen. Le commissaire explique aussi que les cas signalés ne relèvent pas d'agression physique, mais plutôt de différends entre les agents de tickets et les voyageurs qui refusent de payer au niveau du tramway. La hausse est due, selon lui, à la réception de nouvelles lignes. Pour les affaires de faux et usage de faux, la même source a relevé 4 cas en 2015 contre 2 cas en 2016.

Le lieutenant Boumahen Djamel, commandant de compagnie de police du tramway, a pour sa part fait savoir que les vols sont signalés au niveau du tramway. 31 cas de vol ont été signalés en 2015 contre 88 cas en 2016. L'officier supérieur relève également que plus de 400 policiers assurent la sécurité du métro et du tramway. L. A. R.

Secteur de la poste et des télécommunications

Imane Feraoun : pas de hausse des prix d'internet et de la téléphonie

Malgré la conjoncture de crise et les nouvelles dispositions introduites par la loi de finances 2017, la ministre de Poste et des Technologies de l'information et de la Communication, M^{me} Houda Imane Feraoun, a assuré, hier Alger, sur les ondes de la Radio nationale, que les prix d'internet ainsi que ceux de la téléphonie n'ont pas connu d'augmentation et ce, en dépit de la hausse générale des prix. Selon elle, il y a eu juste une révision des prix par rapport à l'ancienne grille où un rabais a été effectué sur les différents services, a expliqué la première responsable du secteur. «Il n'y a pas eu d'augmentation des tarifs d'internet et de la téléphonie. C'est juste qu'avant il y a eu un rabais des prix sur lesquels nous sommes revenus à vrai dire. Sinon, de nouvelles hausses n'ont pas été appliquées sur nos services», a-t-elle affirmé. Sur ce point elle a ajouté que «les nouvelles taxes seront à la charge des opérateurs et prestataires de service qui les supporteront pour ne pas toucher le citoyen», a-t-elle ajouté. Une manière de répondre aux nombreux citoyens qui se sont plaints de certaines hausses ayant été constatées sur leurs factures. Invitée du Forum de la radio Chaîne 1, au centre culturel Aïssa Messaoudi, pour débattre autour du développement des

services de la poste et des communications, des nouvelles mesures et procédures ayant été prévues au programme cette année, la ministre n'a pas manqué d'insister sur l'importance et l'impact considérable que pourrait apporter la concurrence commerciale et économique dans le domaine des télécommunications et nouvelles technologies. A sujet, elle a rappelé que le fait de tabler davantage sur l'ouverture des entreprises algériennes, privées ou publiques, au champ de la concurrence est sans conteste la meilleure voie vers la modernisation et le développement du secteur. «Seule la concurrence des différents opérateurs dans divers services et prestations pourra faire baisser les prix pour les citoyens consommateurs, et c'est la méthode appliquée dans tous les pays du monde», a-t-elle souligné. Le gouvernement encourage et a ouvert le champ à la concurrence depuis l'année 2000. Le but principal est d'éviter le monopole d'un seul opérateur sur l'ensemble du marché de la communication et de l'information, a précisé M^{me} Feraoun. Par ailleurs, interrogée sur les nombreux problèmes auxquels sont confrontés quotidiennement les clients dans différents guichets de la poste, la ministre a répondu qu'«il est vrai qu'Algérie Poste demeure encore très lente dans



de ses opérations, cela est dû à la mauvaise gestion dont le secteur a souffert les années précédentes. Le fonctionnement a été plus administratif que commercial, telle a été l'erreur centrale. Néanmoins, des améliorations ont été apportées ces dernières années et ces problèmes ont diminué de 60%. Avec la nouvelle équipe de jeunes ingénieurs

installée à Algérie Télécom cela changera vers le positif et pour bientôt», a-t-elle indiqué. Concernant les cartes magnétiques qui mettent un grand retard à parvenir à leurs destinataires, le manque récurrent de liquidité ainsi que des distributeurs souvent en panne, notamment dans les régions isolées, une multitude de soucis qui res-

tent encore non réglés, questionnée sur ces défaillances la ministre a déclaré qu'«Algérie Poste produit 1 million de cartes magnétiques par jour et vu le nombre d'utilisateurs en attente de celles-ci il est pratiquement impossible de les distribuer en une journée. C'est pour cela que cela prend autant de temps, mais avec les nouvelles dispositions il y aura moins de retard. En ce qui concerne les distributeurs, nous avons acheté 600 nouveaux appareils encore plus modernes, dont 440 seront mis au service des clients cette année».

Algérie Télécom ne sera pas privatisée, selon la ministre

Suite aux nombreuses rumeurs ayant couru quant à la privatisation d'Algérie Télécom, la ministre de la Poste a confirmé qu'aucune privatisation ne sera effectuée et l'entreprise restera nationale. Elle a précisé que malgré les offres et propositions des investisseurs étrangers, aucune décision n'a été prise à ce sujet jusqu'à présent. Pour conclure, Houda Feraoun a affirmé que la société compte même passer d'ici à la fin de l'année 2017 à l'exportation, et ce, en couvrant par le réseau internet les pays africains voisins en premier.

Yacine Djadel

Benflis défend son choix du boycott des législatives

«Ce sont des élections secondaires»...

■ Au lendemain du vote de l'écrasante majorité des membres du comité central pour la non participation du parti Talaïou Houriyat aux prochaines législatives, son secrétaire général, Ali Benflis, a défendu ce choix tout en le justifiant par l'existence d'entres enjeux politiques, économiques et sociaux qui priment, selon lui, sur ce rendez-vous électoral.



Par Nacera Chenafi

Dans un point de presse tenu hier au siège de son parti, à Alger, à l'issue des travaux de la session du comité central, Ali Benflis a affirmé que «face aux enjeux comme notre pays n'en a jamais connus, les prochaines échéances électorales apparaissent pour ce qu'elles sont : secondaires, dérisoires et très éloignées des urgences du moment».

Pour le secrétaire général de Talaïou Houriyat, les prochaines échéances électorales sont «secondaires, dérisoires et très éloignées des urgences du moment». Il a souligné que cette décision est une «conviction», d'où, selon lui, l'option pour la non participation à la prochaine échéance législative.

Benflis explique que cette décision «n'a pas été prise à la

légère» ni dans «la précipitation», ni une réaction de rejet «par principe, de tout ce qui vient du régime politique en place», mais au contraire, elle a été «longuement» murie et «largement» débattue. Pour l'ex-candidat malheureux à la présidentielle, son parti refuse d'être «hors sujet». Le sujet pour lui posé à notre pays en ce moment précis n'est pas les prochaines législatives mais comment sortir de la «crise». Il est à noter que le parti de Benflis fait l'exception au côté du parti de Djil Djadid avec le boycott des prochaines élections alors que la majorité de l'opposition a annoncé sa participation. Benflis ne partage pas l'avis qui dit qu'il s'agit d'un coup fatal porté à l'opposition nationale. Selon lui, «l'opposition actuelle rassemble déjà des partis se trouvant à l'intérieur de l'instance législative et d'autres à l'extérieur de cette instance. Cette réalité

ne les a pourtant pas empêchés de se rassembler autour du projet de transition démocratique».

Il a ajouté que le fait que les prochaines législatives soient «secondaires et dérisoires» par rapport aux «véritables problèmes du pays», il serait «dommage que nous en fassions une ligne de démarcation à l'intérieur de l'opposition nationale qui doit impérativement demeurer rassemblée autour des solutions à apporter à ces véritables problèmes». Selon lui, il ne serait pas «sage» de se diviser sur la participation ou la non participation aux élections. Il précise également que l'opposition nationale n'a jamais été conçue comme «une alliance électorale», mais «comme un rassemblement autour d'un objectif stratégique, celui de la transition démocratique et l'attachement à cet objectif suffit pour être le meilleur garant de son unité et de sa rai-

son d'être». Enfin pour Benflis, les forces politiques de l'opposition nationale «savent que cette échéance ne marque pas la fin de la crise globale à laquelle notre pays fait face».

Ce parti, qui n'aura pas à préparer les prochaines élections, ne sera pas en congé politique selon son patron. Benflis promet de continuer à poser les «vrais problèmes» qui sont, selon lui, «l'impasse politique, la crise économique et la crise sociale». Abordant les événements qu'a connus Béjaïa, il a souligné que ces derniers doivent retentir «comme un signal d'alerte». Il a ajouté que la violence est «inacceptable et intolérable». «Il n'est pas question pour nous de lui chercher des justifications car elle ne peut en avoir. Mais il faut nous garder des lectures superficielles et des accusations portées à la légère», a-t-il conclu.

N. C.

Fonds de régulation des recettes

Près de 840 milliards DA de disponibilités à fin 2016

Les disponibilités du Fonds de régulation des recettes (FRR) ont été de près de 840 milliards de dinars (mds DA) à la fin décembre 2016, a révélé hier le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi. Ces ressources sont constituées de 740 mds DA, qui est un montant bloqué dans ce fonds du fait qu'il représente le solde minimum obligatoire depuis juin 2016, et du surplus de la fiscalité pétrolière enregistré en 2016, à savoir 98 mds DA, a précisé le ministre en marge de la présentation du projet de loi de règlement budgétaire 2014 devant la commission des finances et du budget de l'APN. «Ces disponibilités seront utilisées pour couvrir le déficit de 2017», a fait savoir le ministre. Pour rappel, la loi de finances



2017 a supprimé le seuil lié au solde minimal obligatoire du Fonds, fixé à 740 mds DA, afin de pouvoir continuer à absorber partiellement le déficit du Trésor en 2017, en conséquence du recul du surplus dégagé par la fiscalité pétrolière depuis le second semestre de 2014. En 2015, la fiscalité pétrolière recouvrée a été de 2 273,49 mds DA (contre 3 388,4 mds DA en 2014), avec une fiscalité budgétisée de 1 722,94 mds DA (contre 1 577,7 mds DA en 2014), soit une plus-value de 550,5 mds DA (contre 1 810,6 mds DA en 2014). Le reliquat du FRR a été de 2 072,5 mds DA à fin 2015 contre 4 408,5 mds DA à fin 2014, soit une baisse de 120%.

Lamine H.

LA QUESTION DU JOUR

L'année de la paix revenue

suite de la page Une

Toujours est-il que ce sont eux qui, en quelque sorte par étapes, ont repris à leur compte l'estimation courte des autorités irakiennes, si bien que maintenant la leur n'est plus longue par rapport à cette dernière que de quelques mois seulement. Traduites en termes de calendrier, l'anticipation irakienne devrait se vérifier aux alentours du mois de mars, et celle des Américains à la fin de l'année qui commence. On voit que ce sont les Irakiens qui ont vu le plus juste, et que les Américains n'ont eu d'autre choix que de se corriger. Toutefois, comme Mossoul n'est pas encore reprise, on ne peut exclure que la bataille se prolonge au-delà du terme que lui assigne par avance le Premier ministre irakien, ce qui le cas échéant justifierait la prudence américaine. Seulement, ce scénario n'est pas le plus probable. Les militaires américains eux-mêmes considèrent dès à présent que les défenses de Daech sont en train de se lézarder. D'ici à ce qu'elles s'effondrent, il n'y a peut-être pas loin. Mais qu'en est-il de la guerre parallèle en Syrie, où les choses ont toujours semblé bien plus compliquées, et où pourtant la bataille décisive d'Alep s'est achevée bien avant celle de Mossoul, qui se poursuit encore. L'idée qui dominait finalement dans un passé encore récent (quand les événements s'accéléraient, c'est le cours du temps qui rétrospectivement semble s'être dilaté), c'est que la bataille de Mossoul prendrait fin bien avant celle d'Alep, à supposer même que celle-ci se termine. Il est vrai qu'il y a plusieurs batailles d'Alep, alors qu'il n'y a que deux batailles de Mossoul, la première quand la ville est tombée, et la seconde celle qui se mène encore et qui conduira à sa libération. L'encercllement et le bombardement d'Alep dureraient depuis des mois avant qu'elle ne soit reprise. Or si Mossoul a été encerclée, elle n'a guère été bombardée. C'est peut-être ce qui explique qu'elle ne soit pas encore reprise. Par définition, deux guerres parallèles ont partie liée. Si l'une tire à sa fin, ce qu'on peut dire sans grand risque d'erreur de celle de Mossoul, l'autre, en apparence bien plus embrouillée, ne devra pas tarder à suivre le même cours. Qu'on donne crédit à la projection américaine, ou qu'on lui préfère celle des Irakiens, le fait est que 2017 ne se terminera pas sans que les deux guerres n'aient pris fin, et sans doute à peu d'intervalle l'une de l'autre.

M. H.

Le complexe sidérurgique de Jijel

Bellara, l'autre poumon économique du pays

■ La pose des premiers pieux constituant l'ossature du laminoir de ce mégaprojet a confirmé le début de concrétisation d'un vieux rêve transformé, grâce à la détermination des hommes, en une réalité. Le taux d'avancement des travaux de réalisation du complexe sidérurgique de Bellara a atteint plus de 60%.



Par Hania F.

Projet d'importance et d'intérêt nationaux, le futur complexe sidérurgique de la zone de Bellara, à El Milia, au sud-est de Jijel, est l'autre poumon économique du pays et dont la portée stratégique est de mettre fin à l'importation de l'acier. Lancé en réalisation en 2015, ce projet de l'Algerian Qatar Steel (AQS), fruit de partenariat entre l'Algérie qui détient 51% et le Qatar avec 49% du capital, est appelé à «révolutionner» l'industrie nationale en offrant un marché de l'acier équilibré, régulier et compétitif. La pose des premiers pieux constituant l'ossature du laminoir de ce mégaprojet a confirmé le début de concrétisation d'un vieux rêve transformé, grâce à la détermination des hommes, en une réalité. Le taux d'avancement des travaux de réalisation du complexe sidérurgique de Bellara a atteint plus de 60%, ont affirmé des responsables de l'AQS, propriétaire du projet. Les travaux du premier laminoir, sur les trois prévus dans ce grand complexe industriel, sont actuellement à 70%, ont, de leur côté, souligné à l'APS les respon-

sables du groupe italien Danielli, chargé de la construction de cet ensemble sidérurgique. S'étendant sur une superficie avoisinant les 216 ha de la zone industrielle Bellara, le complexe tant attendu «balayera d'un revers de main» la dépendance aux importations d'acier, a soutenu le directeur général adjoint de l'AQS, Sofiane Chaib Setti, qui a mis l'accent sur l'importance de cet investissement dans la mise en place d'une industrie algérienne développée et compétitive. Devant entrer en exploitation courant 2017, le complexe sidérurgique de Bellara, qui sera doté de deux aciéries et de trois laminoirs, est l'un des plus importants projets d'investissement dont a bénéficié le secteur économique national au titre de la grande dynamique de développement tous azimuts en cours en Algérie depuis plus d'une décennie. A ce jour, plus de 800 pieux et une quarantaine de piliers pour les 3 laminoirs du futur complexe sidérurgique de Bellara ont déjà été posés. Le chantier «grouille» d'équipes, tous les moyens humains et logistiques nécessaires ayant été mobilisés avec la détermination de parachever, dans les

délais impartis, l'un des projets «phares» de l'industrie nationale. D'un coût de 170 milliards de dinars, le chantier du complexe sidérurgique de Bellara offre actuellement 3 000 postes de travail. En phase d'exploitation, ce complexe proposera 1 500 emplois directs et pas moins de 10 000 indirects et métamorphosera toute la région de Bellara.

Une capacité prévisionnelle de 4 millions de tonnes/an

Avec une capacité de production, dans une première phase, de 2 millions de tonnes d'acier par an, puis 4 millions de tonnes dans une deuxième phase, le complexe sidérurgique produira l'acier plat et des aciers spéciaux, et accompagnera l'évolution des différentes filiales industrielles, celle ferroviaire et du secteur automobile notamment, a tenu à souligner le DG adjoint de l'AQS. Ce projet sidérurgique ouvrira de nouvelles perspectives de développement socio-économique pour Jijel en particulier et pour toute l'Algérie, ont souligné les responsables concernés, qui ont fait part de

l'effet «domino» qu'aura ce projet sur tous les secteurs. Combiné au dynamisme du port de Djenjen à la faveur du parachèvement du projet de la pénétrente autoroutière entre Jijel et la ville d'El Eulma (Sétif), cet investissement sera d'un impact certain sur l'économie régionale et nationale, affirme-t-on

Une mégacentrale électrique pour consolider le pôle industriel de Bellara

Dans la zone de Bellara, un immense terrain, au détour d'un passage à proximité de la commune d'El Milia, entre Jijel et Constantine, au site qui porte le nom du chahid de la Révolution, Mahmoud Bellara, une centrale électrique, un autre mégaprojet, est en voie de parachèvement. La centrale électrique pour laquelle un investissement de 89 milliards de dinars a été consenti, implantée à proximité immédiate du complexe, devra assurer une alimentation constante en cette énergie vitale pour cette industrie capitale. D'une capacité de près de 1 400 mégawatts (1 398,29 MW), cette centrale électrique, réalisée dans le cadre

du projet du complexe sidérurgique algéro-qatari de Bellara, sera d'un impact considérable dans le développement de cette industrie «de première importance sur le tableau de bord de l'économie nationale», escompte-t-on. Le tiers de la capacité globale de cette centrale électrique, soit environ 400 mégawatts, dont la réception est prévue pour 2018, sera consommé par le complexe Bellara, a indiqué Chaib Setti, précisant qu'une amenée énergétique de 440 kv était en cours depuis la station d'Oued El Athmania (Mila) pour permettre à cette usine sidérurgique d'effectuer, sans la moindre contrainte, ses premiers essais. Il s'agit là d'une stratégie de fond, inspirée d'une vision intégrée qui devra permettre une meilleure exploitation de ce complexe sidérurgique en assumant toutes les perspectives de développement ou d'extension envisageables dans l'avenir, confirme encore M. Setti. Sur le plan environnemental, toutes les dispositions techniques nécessaires ont été prévues pour réduire les nuisances sonores ou les effluents liquides, a-t-on assuré.

H. F./APS

À travers la wilaya de Béchar

Près de 4 000 logements en voie de réalisation

Le financement additionnel de 120 000 logements dont a bénéficié récemment le programme location-vente «AADL» concerne 38 wilayas, a indiqué un communiqué du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la

Ville. Ces nouveaux quotas de logements s'inscrivent dans le cadre de «la prise en charge du déficit enregistré dans plusieurs wilayas au regard du nombre de souscripteurs de la formule location-vente et du respect des

engagements pris pour satisfaire leur demande au niveau de chaque wilaya», précise le communiqué. Ces unités supplémentaires permettront de couvrir les demandes des souscripteurs de 2001-2002 (AADL 1) et des

souscripteurs 2013 (AADL 2) au nombre de 508 665, ajoute la même source. Jeudi dernier, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, avait annoncé que le programme de logements location-vente (AADL) a bénéficié d'un

financement additionnel de 120 000 unités, faisant augmenter le nombre des logements prévus dans le budget du programme de 2013 à 470 000 unités.

H. Y.

Des responsables de la DGSN à Béjaïa

«Sensibiliser les policiers à respecter les droits de l'Homme»

«Une délégation de hauts gradés de la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et de l'inspection régionale de l'Est de la police basée à Constantine s'est rendue à avant-hier à Béjaïa», indique la cellule de communication de la Sûreté de wilaya dans un communiqué de presse qui nous est parvenu. La délégation est composée de l'inspecteur général de la Sûreté nationale, le directeur général de la sûreté publique et le

directeur de la santé et des activités sociales et sportives de la Sûreté nationale, le président de la cellule de communication et de presse de la direction générale de la Sûreté nationale et le représentant de l'inspecteur de la région Est (Constantine) de la police. Ces derniers se sont enquis de l'état de santé des policiers blessés lors des événements qu'a connus la wilaya entre le 2 et le 5 janvier. Il s'agissait également de sensibiliser les policiers

locaux pour qu'ils fassent preuve de professionnalisme dans l'exercice de leur mission de garants de l'ordre public, et ce, en se gardant de répondre aux éventuelles provocations. Les émissaires du général-major Hamel, DGSN, ont instruit aussi les forces de l'ordre à l'effet de respecter les droits de l'Homme lors de leurs interventions et au cours des arrestations de jeunes émeutiers ou des personnes en général.

H. C.

Agriculture

Une bonne production de miel qui peine à se faire vendre

■ Ce constat de carence est partagé par la majorité des apiculteurs ayant pris part à la 5^e édition du Salon national du miel, tenu à Chlef, au cours duquel l'abondance de la production mellifère de cette année a été mise en exergue, parallèlement au constat de l'existence d'un sérieux problème de vente.

Par Salem K.

Les apiculteurs de la wilaya de Chlef sont confrontés à un sérieux problème de commercialisation, en dépit d'une production de plus de 40 000 qx de miel de différents types. Ce constat est partagé par la majorité des apiculteurs ayant pris part à la 5^e édition du Salon national du miel, tenu à Chlef, au cours duquel l'abondance de la production mellifère de cette année a été mise en exergue, parallèlement au constat de l'existence d'un sérieux problème de vente, en l'absence d'un marché garantissant l'écoulement de cette ressource agricole. Pour le directeur des services agricoles de Chlef, Mokhtar Belaid, il s'agit là d'un «problème réel qui se pose en l'absence tant d'une culture de consommation que de sites réservés à ce type d'activités commerciales». Il a, néanmoins, fait part de l'engagement pris par les autorités locales en vue d'«aplanir cette difficulté et de promouvoir l'activité apicole dans la région pour, au final, arriver à exporter un produit national aux normes mondiales», ajoutant que la «réactivation de la coopérative des apiculteurs de la wilaya va énormément contribuer à cette initiative». «L'organisation de ce type de salons participe, également, à la promotion de la production mellifère et au déve-



Ph. > D. R.

loppement de cette filière d'importance, au double plan local et national», a-t-il encore soutenu. Pour sa part, le président de l'Association des apiculteurs de la wilaya de Chlef, Abdelaziz Ait Hamouda, a estimé que l'organisation, une fois par an, de ce type d'événements promotionnels «ne suffit pas pour assurer la commercialisation de la production mellifère considérable, assurée par plus de 1 600 apiculteurs activant à l'échelle locale».

Proposition de création d'un marché du miel

A ce titre, une proposition a été faite par M. Ait Hamouda de créer un marché pour le miel où l'apiculteur sera en contact direct avec le citoyen-consommateur.

Il a estimé que cette option est dictée par l'importance de l'apiculture, devenue une «filiale créatrice de richesse, tout en constituant une alternative straté-

gique pour le pétrole, d'autant plus que les pouvoirs publics encouragent l'investissement local et la vocation agricole de la région». Pour Medjadji Mohamed, un apiculteur rencontré à ce salon, le problème de la commercialisation du miel est imputé à la culture de consommation chez la famille algérienne, en général, et la famille Chelfie de façon particulière, lesquelles ont «toujours acquis le miel à travers des relations de confiance ou par le biais d'inter-

médiaires», a-t-il expliqué. Son confrère Hadj Younes, a, quant à lui, assuré que la majorité des apiculteurs qu'il connaît stockent leur miel chez eux, dans l'attente de participer à des salons ou des foires nationales qui leur permettront d'écouler une partie de leur marchandise. Aussi, une majorité des apiculteurs présents à ce salon ont exprimé le vœu de création d'un «marché permanent» pour leur production, parallèlement à la réactivation de la coopérative apicole de la wilaya, dont il est attendu, selon eux, «l'aplanissement de nombreux problèmes rencontrés dans leur activité professionnelle». Selon le président de la Chambre d'agriculture de la wilaya, Abdelkader Hadjouti, la réactivation de la coopérative apicole «va ouvrir de nouvelles perspectives pour les apiculteurs de Chlef, notamment pour la vente de leur production, grâce à l'atelier des services commerciaux, chargé de coordonner les relations entre les apiculteurs et les entreprises commerciales». La wilaya de Chlef a accordé son agrément pour la promotion de l'association apicole au statut de coopérative englobant cinq ateliers (production des ruches, production de la cire d'abeille, formation des nouveaux apiculteurs, contrôle de la qualité du miel et celui des moyens et services commerciaux). S. K./APS

Les capacités de formation mobilisées

Objectif : couvrir le déficit en encadrement touristique

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelwahab Nouri, a affirmé, dimanche, à Biskra, que les capacités de formation disponibles sont mobilisées pour couvrir le déficit en encadrement touristique. Les capacités de formation offertes par l'enseignement supérieur, la formation professionnelle et le secteur touristique sont mobilisées pour former le personnel compétent pour encadrer les structures touristiques, a souligné le ministre dans une conférence de presse animée en marge d'une visite dans cette wilaya. «Il existe des conventions pour la formation, le recyclage et la formation spécialisée des ressources humaines du secteur de l'étranger», a ajouté M. Nouri. Le ministre a, dans la même optique, souligné que la réalisation des structures touristiques est primordiale et la formation des cadres et personnels appelés à assurer la gestion avec compétence est nécessaire. La faiblesse des services touristiques imputée souvent à l'absen-

ce d'une main-d'œuvre qualifiée est «une vérité qu'il ne faut éluder», a ajouté le ministre, estimant que le tourisme «est un secteur sensible qui a besoin de travailleurs qualifiés et compétents». Le secteur a bénéficié de l'inscription de 1 580 projets d'investissement à travers le pays, dont 580 en phase de réalisation fina-

le, a rappelé le ministre, estimant que cela traduit l'intérêt accordé au secteur. Il a également fait état d'opération de requalification de plus de 70 établissements hôteliers à travers le pays pour plus de 70 milliards DA, indiquant que la plupart de ces projets ont démarré. M. Nouri a également attribué les difficultés que rencontrent cer-

tains de ces projets à «l'incapacité des cadres à gérer un tel volume d'investissement», assurant que ce dossier jouit d'un grand intérêt au regard des grands services assurés par ces établissements. Le ministre a inauguré le nouveau siège de la direction locale du tourisme et de l'artisanat et inspecté un complexe ther-

mal, le village touristique «Jardin des Ziban» ainsi que le mausolée et la mosquée Okba Ibn Nafi' dans la ville éponyme. Le ministre devait également inspecter l'hôtel des Ziban et le projet de modernisation du complexe thermal Hammam Essalithine au chef-lieu de wilaya. Kamel L.

Changes

L'euro stable face à un dollar soutenu par l'emploi aux Etats-Unis

L'euro était stable hier matin face à un dollar revigoré par les chiffres satisfaisants sur l'emploi aux Etats-Unis. L'euro valait 1,0531 dollar, comme vendredi soir. La monnaie européenne était stable face à la monnaie japonaise à 123,25 yens, comme vendredi. Le dollar aussi se stabilisait face à la devise japonaise à 117,04 yens contre 117,03 yens vendredi. Sur le marché des changes, les chiffres de l'emploi aux Etats-Unis est particulièrement crucial car il est surveillé avec attention par la Réserve fédérale (Fed) et pourrait donc l'encourager à poursuivre de façon soutenue un resserrement susceptible de profiter au dollar. De plus, si les embauches de décembre ont

déçu, celles de novembre ont été révisées en hausse. Ces chiffres ont redonné un peu d'élan à un dollar qui a connu un début d'année difficile après avoir flambé pendant toute la fin 2016 dans le sillage de l'élection à la présidence américaine du républicain Donald Trump. La semaine dernière, le dollar a paru pâtir de rééquilibrages techniques après cette embellie ainsi que d'un document sur la dernière réunion de politique monétaire de la Fed, qui avait alors relevé ses taux pour la première fois depuis un an mais qui, selon ces «minutes», s'était aussi inquiétée de la force du dollar. Le dollar et, plus largement, l'ensemble du marché des changes sont aussi perturbés par les actions

sur le yuan des autorités chinoises. La Chine, après avoir relevé vendredi de près de 1% le taux de référence du yuan face au dollar, soit la plus forte hausse journalière depuis onze ans, a abaissé hier ce taux de quasiment 0,9%, accompagnant finalement la dépréciation persistante de sa monnaie sous forte pression des marchés. La livre britannique baissait face à la monnaie européenne à 86,66 pence pour un euro ainsi que face au billet vert à 1,2151 dollar. La devise suisse montait face à l'euro à 1,0716 franc pour un euro, ainsi que face au dollar à 1,0176 franc pour un dollar. La devise chinoise valait 6,9352 yuans pour un dollar contre 6,9241 yuans vendredi. Youcef Gh.

Khenchela

Plus de 80 000 quintaux de dattes produits

■ La wilaya de Khenchela a enregistré, au titre de la saison agricole 2016-2017, une production de 80 940 quintaux de dattes, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Par Saïd F.

Cette quantité a été récoltée sur 115 000 palmiers dattiers des 126 758 palmiers répartis sur la zone saharienne de Babar et subsaharienne de Chechar, situés sur une surface de 785 hectares, a précisé à l'APS Ahmed Hemzaoui, chef du service organisation de la production et d'appui technique à la DSA.

La production de dattes n'avait pas dépassé en 2008 les 11 040 quintaux sur une superficie agricole de 65 hectares totalisant 11 500 palmiers dattiers, selon le même responsable.

Plus de 52 000 quintaux de dattes récoltés au titre de la saison agricole actuelle représentent une qualité destinée à la trituration appelée «El Ghers» de meilleure qualité, notamment celles réalisées dans les oasis de Siar et d'El Ouedja

dans la commune de Chechar, où le rendement moyen de cette production a atteint 87 quintaux par palmier, a-t-il fait remarquer. La région sud de la wilaya de Khenchela réalise également une autre qualité de dattes connue à l'échelle nationale sous le nom «Deglet Nour» dont la production a atteint, pendant la même saison, 22 780 quintaux en plus d'autres types, en l'occurrence les dattes El Ghers et Degla Beida, a ajouté la même source.

Ce genre de cultures est soutenu par l'Etat, a-t-on indiqué, estimant que le soutien par hectare d'une oasis est estimé à 200 000 DA, englobant l'irrigation qui se fait à travers le système du goutte-à-goutte, ainsi que l'octroi des plants de palmiers, soit entre 100 et 140 plants par hectare, a-t-on signalé à la direction des services agricoles.

S. F./APS



PH. > D. R.

Illizi

Plus de 25 micro-entreprises créées par le canal de l'Ansej en 2016

Vingt-sept micro-entreprises ont été montées en 2016 à travers la wilaya d'Illizi par le biais du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), a-t-on appris dimanche auprès de l'antenne locale de cet organisme.

Ces entités, ayant généré 39 emplois, sont versées dans les créneaux des services (9 entités), l'agriculture (8), l'industrie (7), les travaux publics et bâtiment (3), a précisé le directeur de l'antenne Ansej d'Illizi, Mabrouk Gheziz, signalant que deux de ces entités ont été créées par la gent féminine dans le domaine de l'artisanat et ont généré six emplois.

Le taux de financement pour le montage

de ces entités avait baissé en 2016, comparativement à l'année 2015, selon la même source qui relève, par contre, une diversification des domaines d'activités, avec l'orientation davantage de jeunes vers les segments agricoles et industriels.

Dans ce cadre, l'Ansej a organisé, en coordination avec la chambre d'agriculture d'Illizi, une rencontre sur les mécanismes d'investissement dans le domaine de l'agriculture et l'encouragement des jeunes à s'y orienter, en plus de l'examen des modalités de montage de microprojets dans les domaines du fonçage de puits et de l'énergie solaire, a-t-on fait savoir.

Pas moins de 36 actions de vulgarisation

et de sensibilisation, dont quatre manifestations «Portes ouvertes» et sept journées de sensibilisation, ainsi que des émissions radiophoniques, ont été initiées en 2016 en direction des jeunes, les encourageant au montage de petites entités économiques, selon la même source.

L'antenne Ansej de la wilaya d'Illizi s'attelle cette année, dans le sillage de l'orientation du gouvernement vers le soutien à l'investissement, au financement de projets productifs, notamment dans les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'industrie, dans l'optique de diversifier l'économie nationale hors hydrocarbures, a-t-on expliqué.

H. Y.

Constantine

Près de 84 000 cartes nationales d'identité biométriques délivrées

Au total, 83 938 cartes nationales d'identité biométriques électroniques (CNIB) ont été délivrées à Constantine depuis janvier 2016 à ce jour, a indiqué dimanche le chef de service de la circulation des personnes à la Direction de la réglementation et des affaires générales (Drag). Sur ce nombre, près de 26 000 CNIB avaient été

délivrées aux candidats à l'examen du baccalauréat session 2016, a précisé Fayçal Aouati au cours d'une émission de la radio régionale de Constantine, faisant part des multiples facilitations accordées par l'Etat dans le cadre du processus de modernisation de l'administration locale en cours en Algérie. Faisant également part de la délivrance, à

Constantine depuis janvier 2012 à ce jour, de plus de 250 000 passeports biométriques, le même responsable a également indiqué que l'administration locale œuvre continuellement à améliorer les conditions d'accueil des citoyens pour être à la hauteur des défis de modernisation du secteur. Qualifiant de «cas exceptionnels» les perturbations

et les lenteurs constatées dans la délivrance de ces documents, le même responsable a fait part de l'importance de la formation et du suivi dans le perfectionnement des tâches confiées aux agents chargés de la réception, l'orientation et l'accomplissement des demandes émises dans ce sens.

L. M.

Mila

Formation à la finance au profit des gestionnaires des communes

Un stage de formation sur les techniques de gestion des finances, des biens d'Etat et des marchés publics a été ouvert dimanche à Mila au profit des présidents APC (Assemblée populaire communale), des chefs de service comptabilité et des chargés du budget et marchés publics.

Ouvert par le wali Mohamed-Djamel Khenfar, le stage de quatre jours est animé par des cadres de l'Institut supérieur de gestion et de planification (ISGP) d'Alger. Les

secrétaires généraux et chefs de service des daïras, les ingénieurs de l'administration locale et les membres de la commission financière et économique de l'APW (Assemblée populaire de wilaya) participent au stage.

Le wali a souligné dans son intervention l'importance de la rencontre pour répondre à la problématique qui se pose entre le contrôleur financier et les ordonnateurs locaux en matière de gestion financière.

Ahmed Bouachiba, conseiller à l'ISGP, a indiqué que la rencontre aborde la situation des finances locales et la valorisation des biens communaux. Il a également souligné l'importance de compléter les formations universitaires des gestionnaires locaux par des formations pratiques, notamment pour la gestion du budget communal et la valorisation des biens des collectivités locales en vue d'en améliorer les revenus.

Kheïl N.

Tissemsilt

3 000 enfants ont profité de la «Semaine de l'enfant scolarisé»

LES ACTIVITÉS organisées dans le cadre de la «Semaine de l'enfant scolarisé», qui a pris fin dimanche à la bibliothèque principale de lecture publique Yahia-Bouaziz de Tissemsilt, a attiré plus de 3 000 enfants, a-t-on appris du directeur de cet établissement culturel.

En marge de la cérémonie de clôture de cette manifestation, Bourahla Benaouda a indiqué qu'une affluente de 450 à 500 enfants accompagnés de leurs parents a été enregistrée quotidiennement dans le cadre de cette semaine, organisée à l'occasion des vacances d'hiver, pour assister à des spectacles dont celui de la magie. Les ateliers d'écriture, de dessin, de jeux, de lecture et de conte, entre autres, ont drainé plus de 1 000 enfants.

En outre, le programme de la Semaine de l'enfant scolarisé placé sous le slogan

«Divertissons nos enfants», a porté sur une rencontre d'étude abordant les causes et les remèdes de la réticence à la lecture, ainsi qu'une conférence sur le changement de comportement de l'enfant fréquentant une bibliothèque.

Une visite de solidarité des troupes artistiques participantes a été consacrée aux enfants hospitalisés à l'EPH de Tissemsilt. La cérémonie de clôture de cette semaine a été mise à profit pour honorer les troupes culturelles et artistiques ayant animé ce rendez-vous culturel.

L. M.

La Cour européenne bouleverse les plans marocains

Quotidien suisse Le Courrier : «Le Sahara occidental n'est pas le Maroc»

■ Le verdict de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) rejetant l'implication du territoire sahraoui dans les relations commerciales entre l'UE et Rabat a «bouleversé les plans marocains», signifiant clairement que «le Sahara occidental n'est pas le Maroc», a analysé le quotidien suisse Le Courrier.



Par Mondji C.

En plus d'être une victoire pour les Sahraouis, qui luttent guidés par le Front Polisario depuis plus de 40 ans pour leur autodétermination, la décision de la Cour vient, a souligné le journal, «bouleverser les plans marocains d'intégration du territoire (sahraoui) à travers une normalisation de son économie». Il relève, dans son éditorial du vendredi, que le verdict de la Cour européenne «vient clairement signifier que le Sahara occidental n'est pas le Maroc» et ses territoires ne peuvent donc «être inclus dans un accord commercial entre Bruxelles et Rabat». Le 21 décembre dernier, la CJUE a décidé en dernière instance que ni l'accord d'association entre Rabat et l'UE entré en vigueur en 2000, ni celui de libre-échange de 2012 ne pouvaient s'appliquer

au Sahara occidental, celui-ci ne pouvant être considéré comme faisant partie du Maroc. De fait, les entreprises qui produisent dans le Sahara occidental occupé ne peuvent plus bénéficier des avantages inclus dans ces accords de partenariat. Ni même recevoir l'appellation «made in Maroc» en Europe. Le Front Polisario, mouvement de libération nationale du Sahara occidental, a favorablement accueilli cette décision et réalisé «une véritable victoire quatre ans après avoir introduit un recours contre la décision prise par le Conseil de l'UE de conclure un accord de libre-échange avec le Maroc car il s'appliquait également au Sahara occidental, un territoire inscrit depuis 1963 sur la liste des Nations unies des territoires «non autonomes» à décoloniser, en outre», a noté le journal suisse. «C'est une victoire capitale, car l'arrêt souligne que

le Maroc et le Sahara occidental sont des territoires distincts», a également indiqué le quotidien, citant un communiqué du Front Polisario. Mais, pour Le Courrier, il s'agit désormais «de savoir si Bruxelles applique pleinement la décision de sa Cour». «L'Union européenne doit veiller à ce que les produits du Sahara occidental ne soient plus importés en Europe», avait déclaré Jalihehna Mohamed, coordinateur de la Campagne sahraouie contre le pillage (SCAP), cité par le quotidien.

Le Coperasd réaffirme son soutien au gouvernement et peuple sahraouis

Le Conseil péruvien de solidarité avec le Sahara occidental (Coperasd) a renouvelé son soutien au gouvernement et peuple sahraouis dans leur combat pour

le recouvrement de leur territoire occupés par le Maroc depuis 1975. Dans un communiqué sanctionnant une séance consacrée à la présentation de son nouveau conseil d'administration, le Coperasd a dévoilé samedi ses objectifs qui s'articulent autour de dix axes, dont le principal était de faire connaître la juste cause sahraouie via les médias, réseaux, conférences, etc. Dans le deuxième axe, le Conseil péruvien réaffirme son soutien au gouvernement et au peuple sahraouis dans leur combat pour le recouvrement de leurs territoires occupés par le Maroc depuis plus de 40 ans. L'association péruvienne s'est engagée également à «promouvoir la reconnaissance de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) par les Etats qui ne l'ont pas encore fait». Outre son engagement pris pour «dénoncer les violations des droits de l'homme et la torture commises par l'occupant marocain contre le peuple sahraoui dans les territoires occupés», le Coperasd compte adresser un appel à la communauté internationale et les Nations unies pour faire pression sur le Maroc en vue d'organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, conformément aux résolutions de l'ONU. A ce titre, le Conseil présidé par le militant de la cause sahraouie, Ricardo Sanchez-Serra, envisage d'exiger des gouvernements de l'Espagne et la France «de ne pas rester complices de l'obstructionnisme marocain pour l'indépendance du peuple sahraoui». Dans son dernier axe, le Coperasd fait part de son intention de demander à la prochaine administration américaine, qui sera conduite par le républicain Donald Trump, de soutenir «inconditionnellement»

la cause du peuple sahraoui au sein du Conseil de sécurité de l'ONU.

Protection du patrimoine archéologique Des efforts pour dynamiser la coopération algéro-tunisienne

UNE DÉLÉGATION d'archéologues tunisiens et algériens ont visité, dimanche, plusieurs sites historiques de la wilaya de Tébessa, dans le cadre d'une initiative de l'association «Minerve» pour la protection des vestiges avec le concours de l'administration locale des musées et des sites archéologiques.

Selon les organisateurs, l'objectif de cette initiative culturelle est de booster la coopération entre les deux pays dans le domaine de la protection et de la valorisation du patrimoine archéologique.

Une cérémonie a été organisée à l'occasion par l'administration des musées et sites archéologiques en présence de représentants des directions de wilaya de la culture et du tourisme et des membres de la délégation. L'accent a été porté sur le renforcement de la coopération bilatérale en matière de recherche archéologique et l'ouverture de circuits de tourisme culturel à Tébessa entre les deux pays voisins.

Il a été proposé d'organiser un marathon entre les deux villes frontalières de Tébessa (Algérie) et de Haïdra (Tunisie) séparées par 41 km, correspondant exactement à la voie impériale romaine séparant les deux cités.

La délégation mixte se compose de quatre chercheurs tunisiens du département d'histoire de la faculté des sciences humaines et sociales de Tunis et du département d'archéologies de la Faculté des lettres et sciences humaines de Kairouan ainsi que de deux chercheurs du département d'archéologie de l'université de Guelma.

Tébessa compte plusieurs sites archéologiques, dont 27 classés patrimoine national. La ville de Tébessa englobe 27 sites archéologiques classés au niveau national et 23 autres inscrits dans la liste de l'inventaire supplémentaire, à côté d'autres sites archéologiques ciblés par des études devant aboutir à leur classification.

R. M.

O. N.

Libye

Martin Kobler souligne l'importance de garantir la sécurité au peuple libyen

Le représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Libye, Martin Kobler, a souligné l'importance de garantir la sécurité et la stabilité au peuple libyen, au terme d'entretiens, dimanche à Tripoli, avec le président du Conseil présidentiel du gouvernement d'union nationale libyen (GNA) Fayez Serraj et d'autres responsables libyens, a rapporté l'agence de presse libyenne LANA.

«Un accord politique a été signé en décembre 2015. Il est temps de l'appliquer», a rappelé M. Kobler, lors d'une conférence de presse après ses rencontres avec M. Serraj et le ministre des Affaires étrangères, Mohamed Sayala, dans la capitale libyenne.

A cette occasion, l'envoyé onusien qui est également chef de la Mission de soutien des Nations unies en Libye (Manul), a mis l'accent sur l'importance de garantir la sécurité et la stabilité au peuple libyen, «lesquelles sont considérées comme une priorité en 2017».

M. Kobler a ajouté que l'année 2017 doit être l'année des décisions pour la résolution de la crise en Libye, tout en rappelant l'appui de la communauté internationale au peuple libyen.

Le vice-président du conseil présidentiel du GNA, Ahmed Maitig, a lui aussi examiné aujourd'hui (dimanche) à Tripoli avec l'envoyé de l'ONU en Libye Martin Kobler, «les mécanismes de soutien à la stabilité de la

Libye». «Les priorités de l'action de la mission internationale en Libye ont été également discutées», a ajouté l'agence Lana.

Selon le bureau de communication et de presse du Conseil présidentiel libyen, «les préparatifs financiers et économiques élaborés lors des récentes réunions sur la Libye tenues au Royaume-Uni et en Tunisie, ainsi que les mécanismes et plans du gouvernement de consensus national pour l'année 2017 ont été abordés par les deux hommes».

La Libye traverse une crise politique et sécuritaire depuis 2011. Un accord politique a été signé en décembre 2015 entre les différentes parties libyennes.

Irak

Les forces spéciales mitraillent les drones de l'EI

■ Un drone dans le ciel azur de l'est de Mossoul et Thaker, membre des forces spéciales irakiennes, sort sa mitrailleuse. Les balles violacées enlacent le drone du groupe État islamique (EI) sans le toucher. «Mais ce matin, j'en ai abattu un», se console Thaker.

Thaker se fait un devoir de pulvériser ces petits engins blancs équipés de caméras, car les jihadistes «ne doivent pas connaître nos positions». Entrés dans le conflit dès le 17 octobre et la bataille pour reprendre Mossoul, les drones sont utilisés par les deux camps. Ces yeux dans le ciel permettent de se renseigner sur la topographie, d'ajuster le tir et, particularité propre à l'EI, «de trouver des itinéraires pour

envoyer des voitures piégées», explique Thaker, quand une déflagration déchire l'air d'Al-Rifaq. Ce quartier, repris en fin de semaine dernière aux jihadistes, est mitoyen des ruines de la cité antique de Ninive. L'explosion a vraisemblablement pour origine un obus de mortier qui a fini sa course près d'une mosquée à deux pâtés de maison de là. La rue résidentielle où est posté le détachement des forces spéciales irakiennes vacille légèrement. Des habitants apeurés entrouvrent leur porte pour venir aux nouvelles. Car dans cette guerre urbaine, les civils voient le conflit se dérouler devant chez eux. Ceux qui ont fui – plus de 100 000 selon l'ONU – ont rejoint des camps ou ont trouvé refuge dans des zones plus calmes dans et autour de Mossoul. Ceux qui restent vivent cloîtrés. Yousef, père de six enfants à la barbe poivre et sel, ouvre son portail. Après plus de deux ans et demi sous leur coupe, il s'estime «libéré» des jihadistes. «Avec eux, pas de justice et pas de cigarettes !», tonne-t-il. Le nez et



l'oreille droite de son neveu Mohammed ont été soignés à la va-vite et la solution antiseptique appliquée sur ses pansements suinte légèrement. «Ce n'est qu'une blessure superficielle», explique Mohammed.

«Une voiture piégée a explosé à environ 50 mètres de là où je me trouvais», lâche-t-il tout en remerciant profusément les forces spéciales, dont les Humvee peints en noir sont garés sur le pas de sa porte. Le Service du contre-terrorisme (CTS), le nom officiel des forces spéciales, est le fer de lance de

l'offensive des forces irakiennes dans ce corps-à-corps contre les extrémistes sunnites. Le CTS a atteint pour la première fois les berges du fleuve Tigre dimanche, pratiquement trois mois après le début de «Ninive, nous voici !», l'opération des forces irakiennes pour reprendre cette province gorgée d'histoire. Le Tigre divise Mossoul en deux. Sa rive droite est encore totalement sous contrôle des jihadistes, mais la rive gauche a été reprise à plus des deux-tiers par l'armée, la police, les forces spéciales et la Force d'intervention

rapide du ministère de l'Intérieur irakien.

Les Forces spéciales ont aussi lancé pour la première fois une offensive nocturne dans cette bataille. Dans la nuit de jeudi à vendredi, elles ont traversé le Khosar, un affluent du Tigre, pour entrer dans Al-Muthanna, un quartier voisin d'Al-Rifaq, et y défaire les jihadistes. Au bout de la rue où les forces spéciales ont pris position, une butte obstrue le paysage. Derrière se trouve un vaste terrain, puis les ruines de Ninive, une des plus anciennes cités de Mésopotamie et ancien centre de l'empire assyrien, partiellement détruites par l'EI. En début d'après-midi, les jihadistes lancent une offensive contre les forces spéciales positionnées dans Al-Rifaq. Encore une fois, le claquement des armes automatiques, le vrombissement sourd des roquettes et les obus de mortier déchirent l'air pendant une demi-heure. Puis le silence revient. «L'attaque a été repoussée», conclut sobrement Abdelwahab al-Saadi, un des commandants du CTS. D'un Humvee s'échappe un air de pop irakienne que se passent les troupes sur leurs téléphones en attendant d'aller au front.



Points chauds

Stratégie

Par Fouzia Mahmoudi

Si la campagne de Manuel Valls pour les élections primaires de la gauche se déroule moins paisiblement et moins facilement qu'il l'avait anticipé, et surtout espéré, il continue à utiliser sa stratégie consistant à se poser en candidat socialiste vainqueur qui défie dès aujourd'hui l'adversaire de droite de la présidentielle. Ainsi, plutôt que de se concentrer sur ses adversaires de gauche, et notamment Arnaud Montebourg qui se montre de plus en plus dangereux, l'ancien Premier ministre préfère attaquer François Fillon, le candidat officiel de la droite qui a été triomphalement élu il y a un mois et demi. En effet, dans un entretien donné cette semaine à *Parisien*, l'ex-chef du gouvernement a critiqué le fait que François Fillon ait argué de son christianisme pour expliquer certains choix politiques. Il juge que «qualifier son projet de catholique [...], c'est faire monter les communautarismes». «Pour la première fois, un homme politique définit son projet comme catholique», relève l'ancien Premier ministre, candidat à la primaire initiée par le PS. «Je respecte les convictions de chacun», assure-t-il, tout en jugeant que «la religion relève de l'intime». «Nous sommes un pays aux racines chrétiennes, avec l'une des communautés juives les plus anciennes, et où l'islam est la deuxième religion, mais nous sommes aussi un pays laïque», développe-t-il. «Qualifier son projet de catholique, c'est le contraire de ce que nous sommes. Et c'est faire monter les communautarismes». Manuel Valls dénonce à nouveau «cette mode du voile comme un étendard politique», expliquant qu'il «propose une charte de la laïcité, adossée à la Constitution, rappelant les grands principes». «Tout ne peut pas passer par l'interdit», affirme-t-il. «Il y a une montée du communautarisme dans nos quartiers populaires, une montée de l'influence de l'islamisme radical. C'est une bataille politique et culturelle qui est engagée. Il faut la gagner par la loi, mais aussi en soutenant l'éducation populaire, les associations laïques». Manuel Valls, qui arriverait en tête du premier tour de la primaire mais serait battu au second par Arnaud Montebourg, selon un sondage publié dimanche, confie aussi qu'il «ne croit pas» être le favori. «Je suis là pour gagner. Je ne sais pas si je suis favori, je ne le crois pas». Toutefois, si jusqu'à aujourd'hui la stratégie de Valls s'est avérée assez défailante, peut-être que sa façon de se poser en candidat socialiste sera récompensée au final par les électeurs de la primaire. Mais jusqu'à aujourd'hui ce n'est pas vraiment le cas, au contraire, ses résultats dans les sondages ayant plutôt tendance à baisser qu'à monter. Il a un mois pour redresser la barre et espérer être celui qui portera la voix de la gauche à la prochaine présidentielle.

F. M.

Turquie

Le système présidentiel débattu au Parlement

Le projet de révision constitutionnelle qui vise à renforcer les prérogatives du président turc Recep Tayyip Erdogan, adopté en commission, doit encore être voté au Parlement, où il va être soumis à partir de ce hier. Ce projet prévoit le transfert du pouvoir exécutif du Premier ministre au président et pourrait potentiellement permettre à M. Erdogan, élu chef de l'État en 2014 après trois mandats à la tête du gouvernement (2003-2014), de rester au pouvoir jusqu'en 2029. L'instauration d'un système présidentiel serait une première pour la république turque, actuellement régie par une Constitution datant du coup d'État militaire de 1980.

Le texte, adopté par une commission parlementaire un peu avant le Nouvel An, sera débattu en deux temps par l'assemblée générale du Parlement, au cours d'une procédure qui devrait durer 13 à 15 jours, selon l'agence de presse progouvernementale Anadolu. L'idée d'un renforcement des prérogatives de M. Erdogan inquiète ses opposants qui l'accusent de dérive autoritaire, en particulier depuis la tentative de coup d'État du 15 juillet et les purges qui ont suivi. Mais les membres de la majorité affirment qu'un tel système est nécessaire pour assurer la stabilité au sommet de l'État et qu'il permettrait de s'aligner sur les systèmes en

vigueur en France ou aux États-Unis. Si la révision est validée, le président n'aura plus à couper les liens avec son parti politique une fois élu, nommera et révoquera les ministres, aura un ou plusieurs vice-présidents et pourra prendre des décrets.

Elle prévoit également le passage de 550 à 600 députés élus au Parlement et le passage de l'âge d'éligibilité de 25 à 18 ans.

La proposition doit désormais recueillir l'aval d'au moins 330 des 550 députés pour pouvoir être soumise à un référendum. Le parti au pouvoir AKP et la formation de droite nationaliste MHP, qui soutient le texte, ont ensemble un total de 355 sièges dans l'hémicycle. Le référendum devrait ensuite se tenir 60 jours après le vote au Parlement, soit fin mars ou début avril.

«Je donnerai un "oui" au projet de loi de réforme constitutionnelle et je le referai lors du référendum», avait annoncé début janvier Devlet Bahçeli, leader du MHP. Mais la réforme constitutionnelle suscite aussi le fort rejet des partis d'opposition prokurde HDP et sociale-démocrate CHP, qui accusent M. Erdogan de profiter de l'état d'urgence en vigueur pour mener à bien la présidentialisation du système. Cette réforme rendrait au «Palais» les pouvoirs retirés au Sultan ottoman il y a un siècle, estime ainsi Bülent Tezcan,

député et vice-président du CHP.

«Ce serait la dissolution de tout ce que notre république a accompli», a-t-il également déclaré, affirmant que ce projet de réforme constitutionnelle ouvrirait la voie à «la dictature d'un seul homme». Le projet de révision constitutionnelle prévoit l'organisation simultanée, en novembre 2019, d'élections législatives et présidentielle. Le chef de l'État serait élu pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois.

Si le nombre maximum des mandats était réinitialisé à partir de 2019, M. Erdogan pourrait potentiellement rester au pouvoir jusqu'en 2029. Au-delà des récentes attaques terroristes, l'incertitude politique a été l'une des principales causes de la chute de la livre turque, qui a perdu 18% de sa valeur face au dollar au cours de ces trois derniers mois. Des analystes de Renaissance Capital expliquent dans une note que jusqu'à présent toutes les décisions prises à Ankara l'étaient sous le prisme de cette présidentialisation du système tant voulue par M. Erdogan.

Ils estiment qu'une victoire sur ce plan permettrait plus de stabilité. Elle «ferait potentiellement la différence entre une année 2017 très puissante pour les actifs turcs, ou une année très faible», poursuivent-ils.

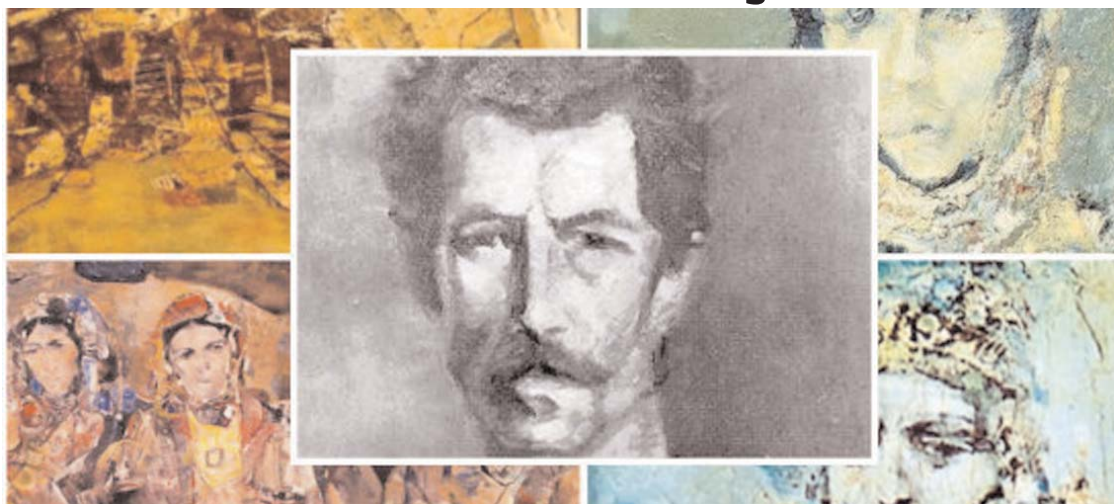


Musée national des beaux-arts d'Alger

Une œuvre de Issiakhem remise par une association française

■ La toile a été offerte par le peintre à l'écrivain et militant Jacques Arnault, décédé en 2008, qui avait souhaité en faire don à un musée algérien et chargé l'Association «Art et mémoire au Maghreb» d'exécuter ses dernières volontés.

Par Adéla S.



«L'Algérie», une toile réalisée par M'hamed Issiakhem en 1960 a été remise dimanche, au cours d'une cérémonie, au Musée national des beaux-arts d'Alger par une association culturelle française.

La toile a été offerte par le peintre à l'écrivain et militant Jacques Arnault, décédé en 2008, qui avait souhaité en faire don à un musée algérien et chargé l'Association «Art et mémoire au Maghreb» d'exécuter ses dernières volontés.

Avant de revenir en Algérie, cette œuvre a été restaurée grâce à une opération de mécénat coordonnée par le critique d'art et universitaire Benamar Mediène pour être exposée à Paris en 2012.

M'hamed Issiakhem avait offert cette toile, réalisée en France, à Jacques Arnault – alors rédacteur en chef de la revue littéraire «La nouvelle critique» – pendant qu'ils travaillaient sur un numéro spécial sur la littérature algérienne, a expliqué la vice-présidente de

l'association, Anissa Bouayad, lors de la cérémonie.

La peinture, couleur terre, représente une mère, aux traits fatigués, et ses deux enfants. Elle se distingue également par des collages d'articles de presse traitant pour la plupart de la guerre de Libération nationale, et de tissus aux couleurs de l'emblème algérien.

Ami proche et biographe de Issiakhem, Benamar Mediène a saisi cette occasion pour rendre

hommage au génie du peintre qui l'a imposé, dit-il, comme une «figure importante» de l'art algérien alors qu'il n'était encore qu'adolescent.

L'universitaire en histoire de l'art a également précisé que cette toile marquait «la fin d'une période» chez M'hamed Issiakhem qui allait découvrir, dit-il, de «nouvelles influences et inspirations» après l'avoir achevée.

Né en 1928 à Azeffoun,

M'hamed Issiakhem s'était illustré en remportant des concours artistiques dès 1942, avant de s'inscrire à l'Ecole nationale des beaux-arts d'Alger en 1947, quatre ans après le drame qui lui avait causé la perte de trois membres de sa famille.

Il poursuivra ses études à Paris en 1952. De retour en Algérie, il sera dessinateur de presse au journal «Alger-Républicain» et enseignant à l'Ecole des beaux-arts.

Issiakhem avait également activement participé à la création de l'Union des artistes plasticiens et signé un grand nombre de fresques dans la capitale, avant de s'éteindre le 1^{er} décembre 1985.

La cérémonie de remise de la toile s'est déroulée en présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

A. S./APS

Pour pourvoir à une partie des grilles de programmes

La Télévision algérienne lance un appel à projets

L'Établissement public de télévision (EPTV) a lancé à l'intention des producteurs audiovisuels nationaux, publics et privés, un appel à projets en vue de pourvoir à une partie des besoins des grilles de programmes de ses cinq chaînes durant l'année 2017, indique dimanche un communiqué de cette entreprise. L'appel à projets précise les modalités de dépôt des propositions de pro-

grammes, dont la date limite est fixée au 23 janvier 2017, et décrit toutes les étapes de la procédure de sélection des offres, de formalisation du contrat de production exécutive et d'évaluation des programmes livrés, précise la même source. L'initiative vient «consolider» et «améliorer» la procédure déjà existante régissant le partenariat entre la télévision publique et les producteurs nationaux dans le domaine de la

production externe des programmes dans les différents genres et formats, «surtout de fiction et de divertissement, en complément à l'effort de production interne de l'établissement davantage focalisé sur les missions d'information, de culture et d'éducation», est-il ajouté.

L'appel à projets vise à «garantir un partenariat de qualité» avec les producteurs nationaux, fondé sur les principes

édicés par la législation nationale en vigueur en matière de passation des marchés publics et tenant compte de l'évolution du paysage audiovisuel national, régional et international, de l'état du marché de la production audiovisuelle et du nouveau contexte économique et commercial, relève le communiqué de l'EPTV. Le directeur général de l'EPTV insiste sur «l'importance» des contenus des projets soumis.

Ainsi, ces contenus devront être «conformes aux valeurs familiales, sociétales et culturelles du public algérien, promouvant les principes du respect de l'autre, de la tolérance, de la solidarité et du vivre-ensemble et dénués de toute expression ou manifestation incitant à la violence, en particulier envers les enfants, les femmes et les personnes vulnérables ainsi qu'à la ségrégation ou à l'exclusion sous toutes leurs formes».

R. C.

Batna

Evaluation du potentiel archéologique du site Tobna

Une équipe d'archéologues du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) de l'université Alger 2 a entamé une opération d'évaluation du potentiel archéologique du site Tobna, situé à la daïra de Barika dans la wilaya de Batna, a-t-on appris dimanche du directeur de la Culture.

Programmée du 5 au 9 janvier courant, cette opération, présidée par le P^r Mohamed El Mostefa Filah, permettra de mieux connaître le site et de localiser les zones qui seront ciblées par les fouilles archéologiques, devant être lancées à la fin du mois de mars prochain, a précisé Omar Kebour.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'un projet scientifique approuvé par le ministère de la Culture, représenté par l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGECB), a ajouté la même source, précisant que cette opération de fouilles sera réalisée par le laboratoire national des

sciences archéologiques et du patrimoine de l'université Alger 2 en collaboration avec la direction locale de la Culture.

Le site archéologique Tobna bénéficie pour la première fois d'un projet scientifique à long terme, réparti sur plusieurs étapes (4 à 5 mois), a signalé M. Kabbour, soulignant que toutes les opérations similaires dans la région de Batna, depuis les années 1980, relèvent d'initiatives individuelles.

La daïra de Barika ainsi qu'un nombre d'associations culturelles locales ont également contribué à la réussite de la réalisation de ce projet, a-t-on indiqué.

Dans le même contexte, le directeur de la culture a dévoilé que l'OGECB prendra en charge le projet de réalisation de deux clôtures autour des sites archéologiques, Tobna et Tazoult, dans la perspective de préserver et de sauvegarder ces deux espaces.

Au cours de l'année 2016, la deuxième

partie de l'étude de délimitation du site archéologique de l'antique cité Tobna, enfouie actuellement sous les terres, a été lancée, ont affirmé les services de la direction de la culture.

Le site Tobna, qui renferme des ruines romaines et islamiques, s'étend à l'est de la route nationale (RN) n° 70 entre les deux villes de Barika et M'doukal.

Bien que l'existence de la cité historique Tobna remonte à la fin du 2^e siècle, selon plusieurs sources historiques, le site, classé en 1950 et porté sur la liste du patrimoine national en janvier 1968, n'a pas constitué l'objet des recherches archéologiques, a-t-on noté. Le directeur de la Culture de la wilaya a indiqué que le lancement de l'opération des fouilles de ce projet scientifique contribuera à réhabiliter et à créer une dynamique autour du site de Tobna.

Racim C.

AGENDA CULTUREL

Institut français d'Algérie
19 janvier :
Joyce Jonathan, la dernière sensation de la musique française, sera en représentation en Algérie

Coup-franc direct

La programmation, point de discorde

Par Mahfoud M.

Alors que les yeux sont rivés sur le prochain tournoi africain qui se déroulera au Gabon, en Algérie le débat est ailleurs ces derniers temps, puisque les clubs tentent d'obtenir les reports de certains de leurs matchs pour pouvoir aligner tous leurs joueurs. En effet, le fait que la sélection nationale militaire soit engagée dans les Mondiaux militaires, fait que les clubs qui ont quelques joueurs au sein de cette sélection demandent à être avantagés en reportant les matchs du début de la seconde partie du championnat. A contrario, ceux qui n'ont pas de joueurs en sélection militaire souhaitent jouer à temps et donc ne pas retarder l'échéance. C'est donc à chaque fois le même débat qui revient avec des responsables de clubs qui ne cherchent que leur propre intérêt et ne se soucient pas des différentes sélections qui sont engagées dans certaines compétitions internationales. En fait, c'est la faute de la LFP qui ne réussit pas encore à établir un calendrier qui tienne compte de toutes les compétitions que doivent disputer les clubs et les sélections. Calendrier qui devrait être respecté par tous. La Ligue a-t-elle peur de certains clubs ? Ou est-ce un laisser-aller et un manque de professionnalisme ?

M. M.

Coupe d'Algérie de football (tirage au sort)

MC Alger-JS Kabylie, tête d'affiche des quarts de finale

LE TIRAGE au sort des quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, effectué dimanche à Alger, a donné lieu à une affiche au sommet opposant le MC Alger, tenant du trophée et actuel leader de la Ligue 1 professionnelle, et la JS Kabylie. L'ES Sétif, détentrice du record de coupes en compagnie de l'USMA et du MCA (8), sera opposée à l'US Tébessa (Division amateur), demi-finaliste de la précédente édition. L'USM Bel-Abbès qui a composé son billet en battant l'USM Alger aux tirs au but (5-4), affrontera le NA Hussein-Dey, alors que le CR Belouizdad sera opposé au CABB Arréridj (Ligue 2). Les rencontres des quarts de finale auront lieu le 31 mars et 1^{er} avril. Par ailleurs, les demi-finales, prévues les 14 et 15 avril, mettront aux prises le vainqueur de la rencontre CR Belouizdad-CABB Arréridj au vainqueur du match USM Bel-Abbès-NA Hussein-Dey. La deuxième demi-finale sera animée par le vainqueur de la rencontre MC Alger-JS Kabylie face au vainqueur du duel ES Sétif-US Tébessa.

Les quarts de finale (31 mars-1^{er} avril):

1-ES Sétif-US Tébessa
2-USM Bel-Abbès-NA Hussein-Dey

3-MC Alger-JS Kabylie
4-CR Belouizdad-CABB Arréridj
Demi-finale (14 et 15 avril):
-Vainqueur 4 au Vainqueur 2
-Vainqueur 3 au Vainqueur 1

Ligue 1 Mobilis/16^e journée

Trois reports pour le début de la phase retour

LA 16^e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue les 20 et 21 janvier, sera tronquée de trois matchs, a annoncé dimanche la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Il s'agit de MO Béjaïa-USM Alger, MC Oran-CR Belouizdad et MC Alger-JS Kabylie. Ce report est dicté par la présence de plusieurs joueurs avec les différentes sélections nationales. L'équipe nationale prendra part à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février) alors que la sélection militaire participera au

championnat du monde prévu à Oman du 16 au 29 janvier. D'autre part, la LFP a dévoilé le calendrier des rencontres des 17^e et 18^e journées. La 17^e journée se jouera les 26, 27 et 28 janvier et sera marquée par le derby algérois entre le MC Alger et l'USM El-Harrach prévu le samedi 28 janvier au stade du 5-Juillet (16h00). La 18^e journée, quant à elle, est programmée les 2, 3 et 4 février. Le championnat de Ligue 1 observe actuellement une trêve depuis le 29 décembre, soit au lendemain des 1/8 de finale de la Coupe d'Algérie.

Kempo

L'art martial mixte bientôt intégré en Algérie

LE COMITÉ national de kempo compte intégrer la discipline de l'art martial mixte (AMM) en Algérie à travers ses négociations avec la Fédération internationale d'arts martiaux traditionnels (FIAMT), a-t-on appris auprès du président de cette instance, Mohamed Ghazali. «Les négociations avec l'instance internationale des arts martiaux sont en cours pour intégrer l'art martial mixte (AMM) en Algérie, une discipline beaucoup plus répandue chez les athlètes algériens qui participent, régulièrement, aux tournois internationaux», a précisé Mohamed Ghazali. Le responsable du Comité national de kempo a appelé le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) à aider son instance pour la création de la Fédération de kempo,

une spécialité qui fait partie actuellement de la Fédération algérienne d'arts martiaux (FAAM). «Nous comptons énormément sur l'aide du MJS pour créer la Fédération de Kempo afin de mieux encadrer et mettre les bases et l'encadrement des disciplines comme le AMM», a-t-il ajouté. Mohamed Ghazali, également entraîneur de la sélection nationale de kempo, fait de ce projet son cheval de bataille pour aider le kempo qui s'adapte avec tous les arts martiaux. Avec 12 médailles d'or obtenues aux championnats du monde de Bucarest (Roumanie), l'année 2016 a été très prolifique pour le kempo algérien qui s'étend de plus en plus à travers les wilayas du pays (Oran, Aïn Témouchent, Sidi Bel-Abbès et Batna).

Equipe nationale/EN-Mauritanie aujourd'hui à Sidi Moussa

Deuxième test à huis clos pour les Verts

■ La sélection nationale de football disputera aujourd'hui à huis clos son deuxième match amical face à la Mauritanie, au Centre des équipes nationales de Sidi Moussa.

Par Mahfoud M.

Ce deuxième match, même s'il aura plus les allures d'un match d'application, sera le plus important pour le staff technique national et le coach belge Gorges Leekens, d'autant plus qu'il compte aligner les joueurs titulaires qui devraient débiter la CAN avec le premier match qui opposera les Verts au Zimbabwe. Le driver national devra dégager le groupe sur lequel il comptera pour ensuite entrer dans le vif du sujet et faire les dernières retouches. Après une première manche décevante face aux Mauritanais, les Algériens devraient avoir une plus grande agressivité pour montrer qu'ils sont prêts pour le grand saut qui aura lieu dans quelques jours seulement. Les poulains de Leekens n'ont pas d'autre choix que de se donner à fond lors de cette rencontre pour dissiper toutes les craintes, surtout que les fans des Verts craignent une autre déconvenue après les échecs des éliminatoires du Mondial qui ont plongé le onze national dans le doute.



L'EN doit rassurer les fans

Pour cette rencontre, le driver national devra faire quelques réglages, notamment en défense où plusieurs défaillances sont constatées au niveau de l'axe central qui n'est pas vraiment au point. Le rendement faible de Belkaroui lors du premier match incitera sûrement Leekens à faire confiance à Bensebaini qui devrait montrer qu'il mérite cette confiance pour figurer avec le onze de départ lors du tournoi

africain. Pour le poste de latéral droit, tout porte à croire qu'il fera confiance à Belkhit, alors qu'au milieu et en attaque les éléments qui ont, jusque-là, joué en titulaires devraient être de retour. Ainsi, ce test sera décisif pour le coach et son groupe pour les derniers réglages qui devaient être faits pour être à la hauteur.

M. M.

O Lyon

Genesio aurait aimé être fixé sur Ghezal

L'entraîneur de l'Olympique lyonnais (Ligue 1 française de football) Bruno Genesio a indiqué qu'il aurait souhaité être fixé sur l'avenir de l'ailier international algérien Rachid Ghezal, dont les négociations pour la prolongation de contrat n'ont pas encore abouti, avant la coupe d'Afrique des nations 2017 (CAN-2017). «La prolongation de Rachid Ghezal ? Je n'ai aucune nouvelle sur le sujet. Son départ à la CAN n'arrange pas les choses. J'aurais aimé être fixé avant», a affirmé Bruno Genesio, cité dimanche par les médias locaux. Le frère cadet de l'international algérien, Abdelkader Ghezal, insiste sur

une revalorisation salariale pour accepter de prolonger son contrat avec le club de Ligue 1 française, mais sans jamais parvenir à un terrain d'entente avec le président Jean-Michel Aulas. Le joueur algérien qui ne manque pas de sollicitations en Angleterre, en Espagne et en Italie, pourra s'engager librement

avec un nouveau club s'il ne prolonge pas son contrat avec l'OL qui expire en juin prochain. Ghezal (24 ans) est retenu pour la CAN-2017, prévue du 14 janvier au 5 février au Gabon, durant laquelle l'Algérie figure dans le groupe B en compagnie de la Tunisie, du Sénégal et du Zimbabwe.

Zimbabwe

Les joueurs font du chantage

LA SÉLECTION nationale de football du Zimbabwe, en colère contre la Fédération de son pays (ZIFA) pour des raisons financières, a refusé d'embarquer dans le vol qui devait lui permettre de participer à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) prévue au Gabon du 14 janvier au 5 février, ont indiqué dimanche des dirigeants de la ZIFA. La formation devait se rendre dans un premier temps au Cameroun pour participer à une rencontre amicale mardi avant de rejoindre le Gabon. Après une rencontre houleuse avec les responsables de la ZIFA, certains joueurs ont accepté de quitter Harare dès dimanche matin, la majorité des autres s'étant engagés à rejoindre leurs camarades dans la soirée. «Nous avons eu des discussions fructueuses. Les joueurs et l'administration ont trouvé une solution à l'amiable», a commenté le porte-parole de la ZIFA, Xolisani Gwesela, sans plus de détails. Les joueurs exigent notamment que leurs primes de jeu passent de 1 000 à 5 000 dollars et que leurs indemnités quotidiennes de séjour soient échelonnées de 150 à 500 dollars et non de 50 à 100. Ces derniers jours, les «Guerriers» avaient refusé de s'installer sur un site de leur Fédération jugé de «qualité trop médiocre», selon la presse locale. Au bord de l'asphyxie financière, l'Etat éprouve les pires difficultés à payer ses fonctionnaires, et la Fédération ses cadres et joueurs. A plusieurs reprises, elle a dû compter sur de généreux donateurs pour régler ses factures. Pour la troisième participation de son histoire à la phase finale de la CAN, le Zimbabwe évoluera dans le groupe B avec l'Algérie, le Sénégal et la Tunisie.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi-Ouzou /Coup d'envoi des festivités de Yennayer

Les œuvres de Si Mohand Oumhand seront publiées



LE PRÉSIDENT de l'Association algérienne de la littérature populaire, Toufik Ouamane, a annoncé, hier, la publication prochaine de l'œuvre poétique du barde de l'errance, cheikh Mohand Oumhend. Toufik Ouamane, qui s'exprimait à l'ouverture du colloque national de la poésie populaire d'expression amazighe dédié aussi à deux autres chououkh, Mohand Oulhocine et Youcef Oukaci, ouvert hier à Tizi Ouzou, a fait part de la disposition de son association à rassembler tous les poèmes du poète, qui a sillonné plusieurs régions du pays, pour les transcrire dans un livre qui sera publié à l'occasion de la deuxième édition de ce colloque. A noter que ce colloque, abrité par la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou, entre dans le cadre des festivités de célébration du nouvel an amazigh, Yennayer 2967, dont le coup d'envoi a été donné par le wali, Mohamed Bouderbali. Ce dernier a, dans son allocution, souligné l'importance de l'organisation de ce genre de manifestations culturelles pour rendre hommage à des poètes comme Si Mohand Oumhend, Mohand Oulhocine et Youcef Oukaci et du coup faire connaître leurs œuvres. De son côté la directrice de la culture de la wilaya, M^{me} Nabila Goumeziane, a indiqué que «la programmation d'un colloque inaugural de ces festivités de célébration de Yennayer sur la poésie amazighe est une initiative symbolique qui nous renvoie à ce repère ancestral chargé de présages». Le recteur de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou (UMMTO), Professeur Ahmed Tessa, présent à la cérémonie d'ouverture du colloque, a affiché la disponibilité de l'université à accompagner toutes les initiatives visant la promotion de l'identité nationale. A noter que dans le cadre de la célébration de cette fête de Yennayer 2967, un riche programme d'activités scientifiques et artistiques (conférences, théâtre, cinéma, spectacles artistiques, etc.) a été tracé et sera abrité par les différents établissements du secteur de la culture. **Hamid M.**

Lors de plusieurs opérations à Tlemcen

Plus de 8 quintaux de kif traité saisis

LES ÉQUIPES des services de douanes de la wilaya de Tlemcen ont saisi, au cours de plusieurs opérations menées la semaine dernière, quelque 809 kg de kif traité, a-t-on appris de la cellule de communication de la direction régionale de ce corps constitué. La première saisie opérée par les éléments des centres El Assa et Marsat Ben M'hidi, relevant de l'inspection des douanes de Ghazaouet, a permis la récupération d'une quantité de 633,6 kg de kif traité, dissimulée au lieu-dit «El Oued», près de la bande frontalière de Mersat Ben M'hidi. La drogue était emballée dans 24 colis. La même source a indiqué que les trafiquants avaient pris la fuite, abandonnant sur place cette marchandise prohibée. Par ailleurs, les éléments de la brigade de Ghazaouet, exploitant des informations, ont saisi quelque 95 kg de kif traité, dissimulés à bord d'un véhicule. Enfin, les éléments de la brigade d'El Abbed, au cours d'un contrôle sur la RN 99, ont saisi 79,4 kg

emballés sous forme de 99 plaquettes. La même source a fait également état de la saisie de 1,68 kg de kif traité à Tlemcen. La valeur de la marchandise saisie s'élève à 48,95 millions DA alors que le montant de l'amende à infliger est de l'ordre de 278, 79 millions DA, a-t-on ajouté de même source. **Slim N./APS**

Ses membres activaient à Béjaïa

Un réseau de trafiquants de drogue démantelé à Akbou

«**LES FORCES** de police du 2^e commissariat de Béjaïa ont démantelé un réseau de trafiquants de drogue fin de la semaine dernière», a-t-on appris de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya. «Les éléments de ce réseau activaient dans les villes de Béjaïa et d'Akbou», ajoute-t-on. Ce gang est composé de quatre individus âgés entre 20 et 36 ans, deux résidant à Béjaïa et les deux autres à Akbou. Il a été démantelé à la cité dite Sonatrach, près de la RN 26, après le contrôle d'une voiture touristique et une fouille au corps des individus qui étaient à bord, précise-t-on, et ce, à la suite d'informations parvenues à la police sur les activités illégales des prévenus. Les enquêteurs ont découvert deux barrettes de kif de 220g et des armes blanches (couteaux) chez les membres du

gang. «Les mis en cause ont été présentés devant le parquet de la ville qui les a mis en détention pour commercialisation et consommation de drogue», ajoute la même source. Par ailleurs, la Sûreté de wilaya a fait part d'un accident de la route enregistré lors des fêtes de fin d'année à Béjaïa. Cet accident a fait deux blessés, relève-t-on dans un bilan qui nous a été adressé récemment et dans lequel il est souligné le contrôle de 1 316 voitures et 175 identités de personnes. Durant la nuit du passage au nouvel an 2017, les services de la Sûreté de wilaya avait saisi 261 g de kif, 72 bouteilles d'alcool et procédé à l'arrestation de 8 personnes impliquées dans différentes affaires délictuelles, selon le même bilan. **H. C.**

Manifestations contre le retour des djihadistes en Tunisie



Loumis

Djalou@hotmail.com

Manque de transport scolaire à Toudja et Draâ El Kaïd à Béjaïa

Des lycéens ferment un siège d'APC et la route

■ Privés de transport scolaire à la reprise des cours cette semaine après les vacances d'hiver, les lycéens de la commune de Toudja (ouest de Béjaïa) et ceux de la municipalité de Draâ El-Kaïd (Est de la wilaya) ont observé hier de actions de protestation.

Par H. Cherfa

Les lycéens de Toudja inscrits au lycée de la commune de Oued-Ghir, soit un parcours de plus de 10 km pour certains et un peu moins pour d'autres, ont fermé hier le siège de l'APC pour exiger la mise à leur disposition d'un bus afin de pouvoir se rendre le matin à leur établissement et rentrer chez eux le soir dans des conditions normales, surtout en cette période hivernale. L'APC, qui a l'habitude de mettre à la disposition de tous les élèves le ramassage scolaire, ne peut plus assurer cette prestation pour les lycéens faute de subvention de la wilaya comme chaque année et ne peut le faire sur son propre budget faute de moyens financiers. A Draâ El Kaïd, les lycéens ont



fermé hier la RN 09 (A) et un CW menant au chef-lieu communal pour protester contre le manque

de transport scolaire vers le lycée Lakhdar-Labouardi situé à El-Barzakh, au centre-ville. Les lycéens habitant à Ath N'cer, Snadla, etc., protestent contre la marge financière de 40% (40 DA) dont le paiement est exigé par les transporteurs engagés par la mairie qui ne peut plus assurer le transport faute de subventions. «Nous avons réussi à convaincre les transporteurs de poursuivre le ramassage des lycéens en contrepartie d'un bon de commande pendant un mois. Nous allons assurer le transport pendant un mois en attendant les consultations avec les transporteurs», nous dira M. Zoubir Rahmouni, maire de la localité. **H. C.**

H. C.